

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 412

Rubrik: Les Congrès de l'été : (suite)

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le droit au travail de la femme mariée

Une délégation auprès de la Commission du Grand Conseil de Genève.

La Commission du Grand Conseil de Genève, chargée d'étudier le projet de loi de M. Berra, obligeant les femmes fonctionnaires de l'administration cantonale et de l'enseignement à démissionner si elles se mariaient, a reçu le 21 septembre dernier une délégation du Comité qui s'est constitué pour la défense du droit au travail de la femme mariée, sous la présidence de Mme B. Berney, directrice d'école.

Dirigée par Mme Berney, qui en a présenté les membres aux députés présents, cette délégation comprenait Mme Kammacher, avocate, qui, se plaçant au point de vue juridique, a démontré combien le projet de M. Berra se trouvait en contradiction flagrante avec plusieurs articles du Code; Mme Gourd, qui a développé le point de vue économique et féministe, que connaissent bien nos lecteurs; Mme le Dr. Golay-Olramare, qui a défendu au nom de la famille et de la morale publique le droit de la femme fonctionnaire à se marier. M. le professeur Lévy a ensuite pris la parole au nom de la puissante Fédération des fonctionnaires cantonaux, dont il est le président, pour s'opposer énergiquement à la loi Berra, et M. Atzenwiller, directeur de l'enseignement primaire, a apporté, en tant que membre du Comité de défense, des arguments irréfutables, prouvant, chiffres en main, les désavantages, tant financiers que professionnels, qui résulteraient pour l'Etat de Genève de cette interdiction (diminution du rendement des impôts, augmentation des indemnités à payer aux instituteurs dont la femme n'est pas institutrice, frais inutiles faits par l'Etat pour la formation de matières d'école qui seraient ensuite obligées d'abandonner cette carrière, et enfin, abaissement du niveau de la profession, puisque, depuis plusieurs années, le chiffre des candidates admissibles à l'enseignement primaire ne dépasse jamais celui des postes libres, ce qui prouve qu'il n'y a aucun chômage dans ce domaine).

M. Berra semblait peu ravi, ce qui se comprend, de cette opposition raisonnée et documentée; aussi, après avoir essayé en vain d'empêcher la Commission d'entendre M. Atzenwiller, a-t-il énergiquement réclamé la présentation de la convocation pour une prochaine séance d'un comité de chômeurs formé pour défendre son projet de loi... Nous avouons ne pas très bien saisir les avantages que peut trouver à défendre ce projet un comité de chômeurs masculins d'autres carrières (à moins qu'il ne s'agisse de remplaçants temporaires renvoyés pour insuffisance ou incapacité, ce qui est singulièrement autre chose!) puisqu'il tombe sous le sens que l'on ne remplace pas des maîtres d'école par des maçons ou des voyageurs de commerce... Attendons donc avec intérêt les arguments qui seront développés devant le Grand Conseil, lorsque la Commission aura pris position, et attendons aussi avec intérêt de savoir quelle sera cette position. Il n'est pas défendu d'espérer que le simple bon sens l'emportera sur la réaction.

E. Gd.

ployèrent l'activité optimiste d'un missionnaire mormon. Comme la directrice ne pensait pas « que ce fut nécessaire de nettoyer », elles achetèrent de leurs deniers balais, brosses, savon, insecticide, et, impudemment, mais galement, elles se débarassèrent de la crasse et, en partie, de l'odeur de détritus. Elles commencèrent à donner des leçons d'anglais et de comptabilité, et une autre prisonnière, une Parisienne, condamnée pour vols de fourrures, leur enseigna le français, mais dans la suite elles n'osèrent jamais employer la plupart des mots qu'elle leur avait appris. »

En 1917, Ann est sous-directrice d'un établissement situé dans un quartier misérable de New-York, et chargée spécialement de cours d'anglais aux immigrants; à 29 ans, elle dirige une maison d'instruction à Rochester, et figure dixième sur la liste des « Dix femmes les plus utiles de Rochester », publiée chaque année par le principal journal de l'endroit. Renonçant à ce poste, elle accepte des fonctions mal définies de secrétaire-aumônier chez une vieille demoiselle philanthrope... tout autant d'occasions pour Sinclair de Lewis d'exercer sa féroce ironie.

Devenue sous-directrice de l'Institut de charité organisée de New-York, Ann eut à faire avec des détenues libérées, et s'intéressa à la science pénale, « c'est-à-dire à l'art de fermer l'écurie à clé quand le cheval a été volé ». Elle passa alors un an dans un refuge pour femmes comme directrice de l'éducation, abominablement mal payée, et presque aussi mal nourrie que les prisonnières. Elle suivit des cours de criminologie et de sociologie, fit d'affreuses expériences intimes, et passa un examen de service civil. Elle a vu un bon pénitencier de femmes, elle veut en

Grande Salle de la Réformation ... Genève

DIMANCHE 15 OCTOBRE, à 20 h. 15

Grande Manifestation publique

à l'occasion de la

reprise des travaux de la Conférence du Désarmement

sous la présidence de M. William MARTIN

ancien rédacteur au „Journal de Genève“

organisée par le Groupe Consultatif International du Désarmement
(Organisations chrétiennes, Organisations d'étudiants, Comité International féminin pour le Désarmement, Union des Associations pour la S. d. N., Union Interparlementaire. C. I. A. M. A. C.)

Orateurs : Lord CECIL de CHELWOOD.

Mme de PALENCIA, déléguée d'Espagne à la XIV^e Assemblée de la S. d. N.

M. PICHOT, vétérinaire français des Anciens combattants, membre du Conseil de la C. I. A. M. A. C.

Votation d'une résolution.

Appel pressant à toutes celles qui ont à cœur la cause de la paix à contribuer par leur présence et par leur propagande au succès de cette manifestation nouvelle de l'opinion publique en faveur d'un aboutissement définitif de la Conférence du Désarmement.

Une intéressante initiative

L'accueil aux mères

Gare Montparnasse, au 1^{er} étage, côté du départ, trois petites pièces claires, nettes, tout de blanc ripolinées, gaies et accueillantes, tel est l'abri que l'Office de protection maternelle et infantile de la Seine a réalisé, grâce à la générosité du directeur du réseau de l'Etat, pour les mères qui, attendant un train et surtout descendant de wagon après un voyage toujours pénible, cherchent un abri où elles puissent changer leur enfant, l'allaiter, lui donner les soins qu'il exige. Elles y trouvent non seulement l'abri et le calme, si rare dans les gares, mais une installation de change « à la page », au besoin du lingot sec et, s'il est nécessaire, un biberon de lait, stérilisé sur place et conservé au frigidaire. Si l'enfant est plus grand, ce sera le bol de lait chaud ou la bouillie qui répareront les fatigues d'une nuit peu confortable, le tout sous la surveillance d'une assistante d'hygiène sociale spécialisée dans l'aide aux tout-petits.

Cet « accueil aux mères » a été inauguré ces jours-ci. A la saison des voyages et des colonies de vacances, il rendra de grands services, et les mères le connaîtront vite. Il serait à souhaiter que dans chaque gare de grande ville ce geste d'entraide fut imité pour le plus grand bénéfice des femmes et des enfants.

(Le Temps.)

Questions d'éducation

A travers le monde

— L'autriche échange avec la France des assistants dans les établissements secondaires d'éducation. Elle a introduit la *Lebenswirtschaftskunde* (connaissances des sciences de la vie) dans l'enseignement, et confié notamment à des étudiantes la direction d'un foyer de vacances.

— Au Canada nous trouvons une éducation

¹ Nouvelles extraits du dernier rapport du Bureau International d'Education, 44, rue des Maréchaux, Genève. 1 vol. de 225 p. Prix: 4 fr.

voir un des tout mauvais, et à Copperhead Gap, la prison qu'on sait être des plus affreuses qui existent, elle devint directrice de l'éducation et chef de bureau.

Je ne peux relater ici les choses atroces qu'elle voit alors: il y a sur ce sujet une centaine de pages à vous donner le cauchemar... Si cette prison, où celle qui a servi de modèle, existe réellement dans un pays tel que les Etats-Unis, un nouveau défi s'impose! Ann vécut quelques mois dans cet enfer aux tortures dépassant l'imagination d'un Dante, puis accepta la direction de la « Maison industrielle pour les femmes », le pénitencier le plus moderne de New-York. Elle a écrit un livre sur l'éducation professionnelle dans les prisons de femmes, elle est docteur en droit et en passe de devenir célèbre.

Le pénitencier qu'elle dirige n'a rien de bâtie hideux qu'était Copperhead Gap: cour centrale avec fontaines et plates-bandes, terrains de jeux, promenoir au soleil, pas de cellule, chaque prisonnière ayant une chambre individuelle à fenêtre sans barreaux, décentement meublée, et avec eau courante. A chaque étage, des bains-douches et une salle commune, avec des livres et des magazines, où toute détenue non punie a le droit de passer deux heures entre le repas du soir et le coucher. Ateliers de tricotage, cours professionnels, cuisine, couture, sténographie, etc., transforment une femme inculte en une travailleuse capable plus tard de gagner honnêtement sa vie.

Ainsi occupée à journée pleine à une besogne qui lui convient, Ann Vickers s'avise

antialcoolique systématique: des cours ambulants ont atteint 60 000 élèves. De nouveaux cours d'instruction civique et d'éducation morale visent à éveiller les sentiments d'amitié à l'égard d'autres peuples.

— A Antioquia (Colombie), l'Université a ouvert ses portes aux femmes,

— A Costa-Rica, on compte quatre fois plus d'ateliers d'écoles et de professeurs que de soldats!

— Le budget de l'instruction publique espagnole a subi une augmentation de 60 millions de pesetas. Des missions pédagogiques de 8 à 15 jours parcourent le pays et laissent dans chaque localité visitée leur matériel de cinématographe, de gramophone et de disques, et une centaine de volumes.

— Aux Etats-Unis d'Amérique, où 23 personnes sur 1000 ont reçu une instruction secondaire, ce qui implique une armée de professeurs, 4/5 du personnel enseignant supérieur sont des femmes.

— Dans les campagnes finlandaises, on a créé des cercles d'étude pour adultes.

— L'Angleterre a introduit l'enseignement du « salesmanship », c'est-à-dire l'art du commerce, complément indispensable aux travaux de bureau.

— Aux Indes, où, malgré les progrès féminins, la tradition des mariages d'enfants subsiste, il n'y a que 1,78 % de jeunes filles qui suivent les écoles, contre 7,89 % de garçons. La coéducation n'est pas mal accueillie dans les villages, tandis qu'elles est mal vus dans les villes.

— En Tchécoslovaquie l'enseignement par radio a été introduit, et sert spécialement à l'éducation musicale et à l'approfondissement de la connaissance du pays natal. Les écoles primaires allemandes bénéficient d'émissions en langue allemande.

A. DE M.

Le Féminisme à l'étranger

(Suite et fin.)¹

II. En Grèce.

Nous oubliions volontiers, dans nos pays, où, depuis longtemps, les femmes participent à la vie sociale, économique, sinon politique, de leur patrie, que d'autres femmes, dans des conditions difficiles, travaillent durablement, courageusement, au développement des œuvres d'assistance et

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

de compliquer une vie déjà trop remplie en épousant, sans l'aimer, un certain Russell Spaulding, dont Sinclair Lewis nous relate les frasques agaçantes avec sa malice habituelle. Ainsi, même une femme supérieure n'est pas à l'abri des sottises: Ann s'aperçoit bien vite qu'elle ne peut s'habituer à un tel mari, et la venue d'un enfant n'arrange pas précisément les choses; il faut dire qu'elle a des raisons de penser que le petit Mat n'est pas le fils du bonasse et naïve Spaulding. Dans sa vie Barney est entré, et à sa suite le grand amour. Les événements s'accumulent, Barney est emprisonné, libéré après un an, et il épouse Ann...

Ainsi finit ce livre étrange, peinture des milieux les plus divers, revue sans bienveillance de doctrines (suffrage, socialisme, christianisme), d'institutions (écoles, prisons), de théories (union libre, limitation des naissances, droit à l'avortement), de réformes (enseignement, système pénal, etc.). Il traite de faits immoraux sans insistance et sans complaisance. Ce n'est certes pas un livre à conseiller à des lecteurs trop jeunes ou qui se choquent aisément. Mais, en dépit de la cruauté des événements qu'il relate et de la continuelle ironie du récit, je pense que l'œuvre de Sinclair Lewis présente un intérêt certain, et permet de juger de ce qui peut se passer d'horrible derrière une façade rassurante et officielle, et de ce qui peut s'agiter de troubles et de tourments dans le cœur d'une Ann Vickers, femme du XX^e siècle.

JEANNE VUILLIOMENET.

d'utilité publique. Une brochure, publiée par la direction de presse au Ministère des Affaires Etrangères d'Athènes, vient nous le rappeler en ce qui concerne la femme grecque.

C'est au cours des guerres qui déchirèrent la Grèce pendant le siècle dernier et celui-ci que les femmes grecques multiplièrent les œuvres de protection, de secours et d'entraide, tant aux champs que dans l'industrie. Et, depuis 1857, date où s'ouvrit le premier orphelinat, dit à l'initiative privée, et 1875, où l'on inaugura la première école professionnelle féminine (œuvres reprises plus tard par l'Etat) la progression est constante.

L'œuvre la plus féconde et la plus importante due à l'initiative féminine, est bien certainement cette *Oeuvre Patriotique pour la protection de l'enfance*, fondée en 1915, qui comprend toute une série de sections et de sous-sections (Femmes en couches, enfants malades, polyclinique scolaire, cantines économiques, colonies de vacances) et qui a des annexes dans presque toutes les villes importantes de Grèce.

D'autres organisations s'occupent plus particulièrement de l'aide aux indigents, de la protection de l'ouvrière. L'Ecole d'Infirmières, fondée par la Croix-Rouge Hellénique, en collaboration avec d'autres associations féminines, peut être considérée comme une institution modèle pour tout l'Orient. Et nous voyons le Lycée des Femmes Grecques, se préoccupant de la protection morale de l'enfant, de l'éducation des mères et des jeunes filles de la classe populaire.

Enfin, il existe encore en Grèce, deux grandes associations très importantes, et que nous connaissons bien, nous, féministes: le Conseil National des Femmes Hellènes et la Ligue Hellénique pour le Droit des Femmes. Le Conseil National réunit presque toutes les organisations féminines de Grèce, il est membre, depuis 1908, du Conseil International des Femmes. L'œuvre accomplie par lui depuis vingt-cinq ans, est considérable. Rien ne l'a laissé indifférent: Education, Hygiène, Emigration, Législation, Presse, Protection de l'Enfant, Paix et Arbitrage, Unité de la Morale, Travail, Finances.

La ligue pour le Droit des Femmes a réclamé la suppression des maisons de tolérance, s'est occupé de la question des tribunaux d'enfants, elle lutte en faveur de la paix, et c'est dans cet esprit qu'elle a participé au Congrès de Rome en 1923, où elle a pris l'initiative d'un regroupement entre les différentes Associations féminines des Balkans et de l'Europe Centrale, connu sous le nom de Petite Entente des Femmes, qui a comme programme, à la fois, la défense du mouvement féminin et de la paix.

Si les femmes hellènes sont encore exclues de la carrière diplomatique, du moins ont-elles le droit de voter aux élections communales et municipales dès février 1930. Cette évolution rapide, est intéressante à suivre. Les droits acquis par ces femmes, qui ont conquis en peu d'années leur place au soleil, ne sont pas sans nous causer le même pincement de regret et d'humiliation, si souvent éprouvé déjà à la lecture de ce qui existe ailleurs et dont nous sommes encore privées.

L.-H. P.

Les Congrès de l'été

(Suite)

III. Le Congrès International de Chicago

Un des plus grands congrès féminins qui se soient jamais tenus a eu lieu à Chicago entre le 16 et le 22 juillet dernier, sous les auspices du Conseil National des Femmes Américaines. Cinq mille femmes représentent 33 pays différents, sous la présidence de Miss Lena Madisen Phillips, remarquable d'autorité et d'habileté. Outre les grandes figures du féminisme américain dont Mrs. Carrie Chapman Catt est la plus connue et la plus aimée de ce côté-ci de l'Atlantique, quelques étrangères de marque honorent le Congrès de leur participation: Miss Margaret Bondfield, ancien ministre du Travail en Grande-Bretagne, Dame Rachel Crowdy, bien connue à Genève, Mme Rosa Manus et tant d'autres.

Les Américaines n'ont plus de droits à réclamer aussi le but du Congrès était-il autre: « Tenter de sauver le monde des fléaux qui le menacent, et trouver les moyens efficaces pour réussir dans cette action ».

Chaque journée portait un nom: *Le monde tel qu'il est; le monde tel qu'il devrait être; les femmes dans un monde qui change sur tous les continents; la sécurité économique; la joie de vivre; les projets de la jeunesse.*

Des discussions serrées eurent lieu dans les commissions sur ces sujets: *La sécurité dans le travail; le pouvoir d'achat; les différentes formes de gouvernement; la lutte contre les forces destructrices, le crime et la guerre; l'éducation et les loisirs.* Tous ces différents sujets ont été abordés dans un esprit et d'un point de vue élevé.

¹ Voir le précédent N° du Mouvement.

On a reconnu, pour le travailleur, la nécessité d'une protection et d'une sécurité sous la forme d'assurances-chômage et vieillesse et d'associations syndicales. A propos du pouvoir d'achat on a constaté que, dans notre système économique, chaque individu est responsable de sa propre sécurité, mais qu'il ne saurait y atteindre qui par le maintien du pouvoir d'achat, si fortement diminué actuellement pour la plupart, parce qu'aucun décret n'a pu, jusqu'ici, établir et assurer la stabilité du système économique, dans aucun pays. C'est l'inadaptation de la capacité de consommation à la production qui a causé la ruine de millions d'individus, et tous ces éléments (dont je ne cite que les principaux) créent un danger de guerre à l'intérieur et à l'extérieur.

Il faut combattre, a-t-on déclaré, toutes les forces destructrices, que nous ne connaissons que trop hélas! : la maladie, les préjugés de classe, de nationalité, de race; le crime, et avant tout et surtout la guerre. Pour vaincre, il faut transformer les législations sociales, atteindre à la paix internationale, car, tant qu'existera la guerre, tous les efforts constructifs seront stériles et voulus à l'échec.

Dans le domaine *Loisirs et Education*, le Congrès a discuté tous les problèmes qui se posent actuellement à ceux qui préoccupent l'évolution et la transformation de la vie sociale et familiale, et qui ont réalisé qu'il s'agit de les adapter à ces nouvelles conditions, pour le bien de l'individu et de la société. On a essayé également de définir la tâche actuelle du gouvernement devant les difficultés de tout ordre qui se présentent à lui (ordre social, économique, national et international) et dont le contribuable (homme et femme) doit pouvoir contrôler l'action afin d'en exiger une économie intelligente et constructive.

Il y aurait matière à longs compte-rendus, pour chacune des questions traitées, mais ces problèmes ont tous été soulevés par les uns ou les autres de nos associations féminines, ils ne sont inconnu d'aucune de nous, aussi l'essentiel est de remarquer qu'ils ont été discutés par des femmes possédant tous leurs droits, et qui constituent dans leurs pays respectifs une puissance avec laquelle comptent les gouvernements. Un manifeste a été publié à l'issu du Congrès, donc voici les points principaux:

Partout où les droits du citoyen sont encore déniés en raison du sexe, de la race, de la nationalité, le mouvement féministe doit continuer à se développer...

«Toute personne, quels que soient son sexe, son origine, sa race, a droit à la sécurité de la vie, du travail, du salaire, de la santé, de l'éducation, à la protection contre la guerre et le crime, ainsi qu'à la libre expression de la pensée. Or, ces éléments de sécurité et de bien-être matériel ne sont assurés nulle part jusqu'ici. La civilisation est menacée. Et comme nous sommes persuadées que, seule, une action intelligente et concertée, de la part des hommes et des femmes, peut convaincre les gouvernements d'entreprendre l'œuvre d'amélioration commune, nous voulons nous consacrer à obtenir leur appui dans ce but. La protection de toute vie est particulièrement chère aux femmes, et, à une des heures les plus tragiques de l'histoire, nous nous engagons à y travailler et à en prendre la responsabilité.

Le mouvement féministe étant fondé dans tous les pays, nous demandons aux femmes d'y adhérer loyalement. Le besoin d'un plan social étant impérieux, nous comptons sur toutes les femmes du monde entier pour nous aider à la réaliser.

En agissant ainsi, nous ne servirons pas deux causes différentes, mais la cause de l'humanité qui inclut la notre.»

On ne saurait qu'applaudir à cette conclusion et la faire siennes, tout en regrettant que le nombre de femmes qui réalisent combien il serait nécessaire de se raffiner à notre mouvement pour faire œuvre vraiment utile, soit encore si petit.

L.-H. P.

IV. Conférence internationale des Travailleuses

Huit pays étaient représentés à cette Conférence tenue à Bruxelles à la fin de juillet, sur invitation de la Fédération syndicale internationale. Les deux questions à l'ordre du jour ont présenté un intérêt tout spécial d'actualité: celle du travail des femmes en période de crise en fonction de la rationalisation, qui fut introduite par Mme Jeanne Chevenard (Lyon), et celle des salaires féminins, dont Miss Julia Varley (Grande-Bretagne) était rapporteur. Des discussions fort animées ont pris place, qui ont abouti à l'adoption de résolutions très importantes: droit au travail de la femme, mariée ou non; politique du logement ouvrier pouvant alléger la tâche de la travailleuse; développement de la protection économique et sociale de la femme et application du principe: à travail égal, salaire égal; meilleure organisation syndicale des salariées, etc., etc. Ces résolutions ont été renvoyées au Bureau de la Fédération syndicale internationale pour décision.¹

(D'après les Informations sociales du B.I.T.)

¹ Pourquoi des résolutions adoptées par une Conférence de travailleuses doivent-elles encore être soumises au Bureau de la Fédération syndicale «pour décision»? et ces travailleuses ne sont-elles pas qualifiées pour «décider» elles-mêmes des questions qui les concernent directement, sans devoir recourir à un organe directeur que nous croyons être uniquement masculin? C'est une question que nous posons et sur laquelle nous serions heureuses d'avoir une explication. (Réd.)

Toujours la Radio

Notre petite enquête (Voir les Nos 408 et 409 du Mouvement) sur la partie du programme de Radio-Genève intitulée Pour l'heure où les enfants sont couchés nous a amené un certain nombre de lettres de protestations très-énergiques contre ce programme. Nous avons estimé utile de communiquer cette correspondance au Cartel romand d'Hygiène morale et sociale, qui ayant reçu de son côté pas mal de protestations, a jugé bon d'intervenir auprès de la Commission romande de Radiodiffusion par la lettre suivante, que l'on a aimablement autorisée à reproduire, comme suite à notre enquête. (Réd.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Jusque récemment, nous avons entendu exprimer, à plusieurs reprises, dans les milieux les plus divers, la satisfaction éprouvée à constater que les émissions de Sottem étaient toujours convenables.

Depuis quelques semaines, nous avons reçu plusieurs plaintes. Les plus nombreuses se réfèrent au programme spécial intitulé Pour l'heure où les enfants sont couchés. Certaines des plaintes s'expriment d'une manière extrêmement vive sur l'indécence de certains morceaux donnés sous ce titre, notamment par Radio-Genève. On cite en particulier le disque: Ah! les fraises et les framboises. Un de nos correspondants qualifie même de «dégoûtantes» et de «pornographie à jet continu». Les émissions des jeudis 25 mai et 1^{er} juin Pour l'heure où les enfants sont couchés. L'un de ces morceaux, intitulé Je suis bête, aurait même été obscène.

Un autre correspondant dit qu'il a écouté trois fois cette émission et que deux fois, au moins, c'était «affreux» et qu'il a eu honte pour son pays que «sous les auspices de la Confédération, on répande dans le monde des chansons et des monologues qu'allait entendre jusqu'ici dans des beuglants les gens qui ont du goût pour cette littérature». Les plaintes ne se limitent d'ailleurs pas à cette émission spéciale Pour l'heure où les enfants sont couchés. Il résulte de notre enquête que d'autres émissions froissent des radiophonistes et qu'une épuration des programmes s'impose.

Nous pensons qu'il suffira de vous transmettre ces diverses réclamations pour que vous preniez les mesures nécessaires. Vous connaîtrez la responsabilité morale de la radiophonie qui pénètre dans des milliers de familles dont elle doit respecter les sentiments de pudeur et de convenance.

Vous voudrez bien nous faire connaître votre point de vue et, éventuellement, les décisions que vous jugerez bon de prendre. Nous ne ferons pas d'autres démarches avant d'avoir reçu votre réponse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le président: Le secrétaire-général:
Dr. H. REVILLIOD. M. VEILLARD, Dr. Jür.

L'Ecole d'Etudes sociales à Genève

L'Ecole d'Etudes sociales de Genève, fondée en 1918, a fixé le début du semestre d'hiver au 24 octobre prochain.

Elle donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femme et de mère; elle est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme: la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle; des cours d'hygiène de la femme, de médecine de l'enfance, de soins aux malades complètent l'éducation familiale des jeunes filles; l'instruction civique, l'économie politique, l'économie nationale sont aussi enseignées. Des cours de sténo-dactylographie, de correspondance, de comptabilité permettent une formation commerciale extrêmement utile actuellement. En outre, les élèves peuvent s'inscrire pour des cours ménagers tels que cuisine, coupe, lingerie, repassage, etc., au Foyer de l'Ecole sociale.

Les élèves professionnelles s'inscrivent, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, dans une des sections suivantes:

1. Direction et administration des établissements hospitaliers: homes d'enfants, orphelinats, cliniques, préventoria, colonies de vacances, homes pour jeunes filles et foyers d'étudiantes.

2. Activités sociales. Cette section prépare aux carrières telles que enquêtes pour tribunaux d'enfants, aides du tuteur général, agents de la protection de l'enfance, assistantes de police, fonctionnaires de l'assistance publique et privée, suintendantes d'usines.

3. Secrétaires. Secrétaires d'institutions sociales; d'organisations internationales; secrétaires privées.

4. Bibliothécaires-secrétaires-libraires. Aides-bibliothécaires dans des bibliothèques scientifiques; bibliothécaires-chefs dans des bibliothèques populaires.

5. L'Ecole a fondé en 1927 une nouvelle section dite des Laborantines, c'est-à-dire d'assistantes pour les laboratoires médicaux.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale, certaines conditions sont requises: 4 semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le Foyer de l'Ecole accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires. Des cours ménagers pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Le prochain cours pour infirmières-visiteuses, organisé tous les deux ans en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse, aura lieu en automne 1934.

Le programme de l'Ecole est à disposition au Secrétariat, 6, rue Ch. Bonnet.

NOS FINANCES

Nous avons reçu:

Pour le «Fonds d'administration» (Fonds créé par Mme Gourd):

Du Groupe suffragiste de Moutier,
en souvenir de sa regrettée présidente décédée, Mme Salgat . . . Fr. 20.—

Pour le «Fonds spécial»:

De l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses . . . Fr. 300.—

Nos plus chaleureux remerciements à toutes celles qui, à titre individuel et collectif, soutiennent et encouragent ainsi notre effort, et nous prouvent par ces gestes l'utilité de notre Mouvement pour la cause féministe en Suisse.

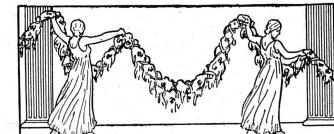


Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — La saison d'hiver et la série des réunions mensuelles a commencé de façon fort intéressante, le 2 octobre, par une causerie aussi claire que remarquablement documentée de M. Paul Huber, contrôleur-juriste au Département des Finances sur l'organisation de notre système d'impôts. Tant de femmes, en effet, payent leurs impôts et remplissent péniblement leur bordereau sans se rendre compte des principes à la base de notre législation fiscale, sans réaliser les méthodes employées, les catégories de personnes assujetties à l'impôt, les éléments impossables, les taux appliqués, etc., qu'il était éminemment utile, aussi bien au point de vue pratique qu'à celui plus élevé et général de leur formation civique, de leur apporter des précisions à ce sujet. L'intérêt porté par l'auditoire à l'exposé si complet de M. Huber s'est d'ailleurs manifesté par toute la série de questions qui lui ont été posées, cet échange de vues animé ayant même touché en passant et en riant à la grève des suffragistes contribuables!...

La prochaine réunion mensuelle de l'Association aura lieu à la date régulière du premier lundi du mois, soit le 6 novembre, et sera consacrée au sujet d'une brûlante actualité des Corporations, sujet qui sera envisagé au double point de vue de ses partisans et de ses adversaires par des personnalités politiques de tendances opposées.

E. Gu.



A travers les Sociétés

Les paysannes vaudoises au Comptoir suisse.

Le mardi 19 septembre a été, au Comptoir suisse, la journée des paysannes vaudoises; elles n'étaient pas très nombreuses; l'on a constaté que si les paysans viennent toujours plus nombreux au Comptoir suisse de Lausanne, les paysannes, cette année-ci, y sont plus rares. C'est la crise, et elles sont les premières à faire des économies. Or une visite au Comptoir, quel que soit l'esprit d'économie de ses visiteuses, finit toujours par coûter.

L'Association agricole des femmes vaudoises, qui pour but le perfectionnement professionnel des cultivatrices et l'écoulement de leur produit, a siégé le matin sous la présidence de Mme Gillbert-Randin (Lausanne). Il a fallu enregistrer la démission comme caissière de Mme E. Kohler (Lausanne), qui sera remplacée par Mme L. Gay (Cully). Le centre confiturier de

Tolovaux près Chexbres est l'objet des préoccupations des paysannes. Il a réussi à liquider son stock de confitures ménagères; il a commencé à fabriquer également au Comptoir, dans la cuisine modèle installée par l'Association dans la halle des Arts et Métiers; chaque jour y sont traités pruneaux, prunes, pommes, poires achetés aux membres de l'Association. Une commission spéciale étudiera la réorganisation du centre de Tolovaux et la création d'un autre centre confiturier, ailleurs dans le canton.

La séance s'est terminée par un vivant exposé de M. André Lugeon, chef de cultures maraîchères à l'Ecole cantonale d'agriculture de Marcellin-sur-Morges, le père de trois mignonnes petites filles, qui seront féministes, qui a donné aux paysannes d'excellents conseils pour l'écoulement de leurs légumes, en leur recommandant de perfectionner toujours leurs cultures et d'offrir à leurs clientes ce qu'elles demandent.

S. B.

La Société genevoise d'Education physique ...nous prie de rappeler à nos lectrices la réouverture de ses cours de gymnastique rationnelle. Ceux-ci auront lieu comme d'habitude le mardi et le vendredi de 18 à 19 heures, dès le mardi 17 octobre, à l'Ecole secondaire des Jeunes filles, rue d'Italie. La direction en est confiée à Mme Hornung, à laquelle on peut s'adresser pour tout renseignement.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 et Dimanche 8 octobre:

Lucerne: Salle du Grand Conseil: XXXII^e Assemblée générale de l'Alliance nationale suisse de Sociétés féminines. (Voir le programme dans notre dernier numéro.)

Dimanche 8 octobre:

Bellinzona: Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: Le rôle de la femme dans la famille et la Société, conférence sous les auspices de l'Association suisse pour le Suffrage féminin par Mme Gourd.

De lundi 9 à samedi 14 octobre:

Lugano: Pestalozihof, XV^e Cours de Vacances organisé par l'Association suisse pour le Suffrage féminin. (Voir le programme détaillé dans un précédent numéro.)

Vendredi 13 octobre:

Genève: Alliance Internationale pour le Suffrage: Club International, 20 h. 45: Un exemple de solidarité féminine: c'est à dire appuyé aux intellectuels réfugiés. Séance sous la présidence de Mme Malaterre-Sellier, avec l'aide de plusieurs oratrices.

Dimanche 15 octobre:

Genève: Salle de la Réformation, 20 h. 15: Grande manifestation organisée par le Groupe consultatif international pour le Désarmement. (Voir plus haut.)

Lundi 16 octobre:

Genève: Club International, 20 h.: Diner organisé par le Comité de Désarmement des Organisations féminines internationales à l'occasion de la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement. M. Henderson, président de la Conférence y prendra la parole, ainsi que plusieurs oratrices.

N.D.L.R. — Nous ne pouvons que répéter encore cette fois-ci ce que nous disions il y a quinze jours, c'est qu'il nous est malheureusement très difficile, vu notre parution bi-mensuelle, d'annoncer en temps utile les diverses manifestations, conférences, réceptions, etc., etc., organisées à Genève pendant l'Assemblée de la S.d.N. et à son occasion, et dont la date est souvent fixée de façon très rapide. Que l'on veuille donc bien nous excuser de ne pas être un informateur aussi complet à cet égard que nous le voudrions, et que l'on s'adresse pour tout renseignement de cet ordre au Bureau temporaire de l'Alliance Internationale, 25, quai du Mont-Blanc (téléphone 24.367.)

Cours pratiques pour Dames

Cuisine, coupe, confection
lingerie, raccommodage, repassage
économie domestique, etc.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Le Bosquet, 3, Avenue de Champel

Téléphone 51.193

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1933 - 27 mars 1934

Culture féminine générale, - Préparation aux carrières d'activité sociale, de protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, bibliothécaires, libraires, secrétaires, infirmières-visiteuses, laborantines, - Pension et cours ménagers au Foyer de l'Ecole. - Programmes (50 cent.) et renseignements par le Secrétariat, rue Charles-Bonnet, 6, GENÈVE.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER